

# Cours de Musique Générale

## au premier cycle fondamental du Collège Catts Pressoir

Année académique 2008-2009

### 1. Vision

L'importance de la musique pour le développement harmonieux de l'enfant a été depuis longtemps admise. Depuis 2004, l'Institut Haïtien de la Musique fait profiter les enfants du Collège Catts Pressoir des bienfaits d'une éducation musicale par l'enseignement, dans leur salle de classe, d'un cours de musique générale. Ce cours veut offrir à tous les enfants la possibilité d'être exposés à l'écoute, l'appréciation et la pratique de la musique. L'approche de l'IHM se veut simple, efficace et pédagogiquement agréable de sorte que les élèves puissent en intégrer les bénéfices dans leur vie tant académique que personnelle.

### 2. Objectifs

**Sur l'ensemble du programme**, les enfants apprendront à **apprécier**, à **interpréter** et à **créer** des productions musicales de façon à intégrer la dimension artistique dans leur vie quotidienne. Il s'agit de :

1. Donner aux enfants une ouverture sur le monde de la sensibilité, de la subjectivité et de la créativité ;
2. Leur permettre d'apprendre à communiquer par des productions artistiques ;
3. Valoriser les différentes formes d'intelligence en eux ;
4. Leur permettre de maîtriser un langage symbolique ;
5. Leur permettre de s'inspirer des valeurs culturelles et sociales de la vie quotidienne ;
6. Les exposer à une perspective de l'histoire musicale et de l'évolution des sociétés ;
7. Leur donner des outils pour contribuer eux-mêmes à la mutation des valeurs culturelles et sociales.

**Les cours du premier cycle fondamental** visent à :

1. Faire apprécier des œuvres musicales (celles de grands compositeurs haïtiens et étrangers, ainsi que celles de ses camarades) ;
2. Interpréter des pièces musicales ;
3. Inventer des pièces vocales ou instrumentales.

### 3. Démarche pédagogique

Afin d'atteindre ces objectifs, il est important de définir un **programme** ayant des éléments simples, inculquant progressivement les compétences identifiées plus haut aux enfants. Ce programme présente des apprentissages graduels, sur chaque année de formation, et s'intégrant dans un ensemble s'étalant sur la durée des deux premiers cycles fondamentaux (1ère à 6ème année fondamentale).

Pédagogiquement, afin d'éviter aux enfants une présentation rébarbative, l'enseignement proposé offre une pratique où l'on associe la musique et le plaisir, où l'on combine activités intellectuelles et activités corporelles. Les enfants seront sollicités pour entendre, écouter, reproduire et inventer de la musique. Certains exercices seront plus spécifiquement musicaux, d'autres ressembleront aux activités favorites de l'enfant : bouger, danser, dessiner, colorier, etc. On associera, dans une ambiance d'apprentissage agréable :

- musique et écoute ;
- musique et graphisme (découpage, dessin, coloriage) ;
- musique et gestuelle (mélodies dansées, comptines mimées)
- musique et expression vocale ;
- musique et rythme ;
- musique et pratique instrumentale (via les petites percussions, la flûte à bec)
- musique et expression personnelle.

L'Institut mettra les enfants en contact avec des musiciens professionnels (ou amateurs), afin d'offrir l'illustration vivante des notions inculquées et de donner aux enfants l'opportunité de poser des questions et de bénéficier de nouvelles perspectives.

#### **4. Matériel**

Puisqu'un tel programme de musique n'existait généralement pas auparavant dans les écoles haïtiennes, le matériel nécessaire pour l'offrir fait d'habitude défaut. L'IHM se munit donc de :

- De nombreux disques compacts (CDs) et de cassettes contenant les pièces à écouter, les effets sonores, les exemples divers, etc. ;
- Des disques compacts présentant des compositeurs, des instruments, etc.
- De ressources bibliographiques nécessaires aux professeurs pour la préparation des cours ;
- Les feuillets d'exercices pratiques, coloriages, jeux, etc ;
- Les petits instruments de percussion ;
- Les clichés, illustrations et « posters » de compositeurs, d'instruments, de périodes ;
- Des vidéos de présentation d'instruments, de notions, de concerts, d'artistes, etc.

#### **5. Notes importantes :**

Un **cahier de musique** et une **flûte à bec** seront requis pour le cours. Vu leur caractère individuel et pour des raisons d'hygiène, les parents seront priés d'en acquérir un pour chaque enfant.

Les **notes mensuelles** inscrites dans le carnet de résultats académiques des élèves incluent :

- une note de devoir en classe,
- une note de participation,
- une note de discipline.

Chaque élève est tenu d'avoir son cahier de musique et sa flûte à bec aux cours de musique pour une bonne participation et une discipline acceptable. La note mensuelle attribuée à l'élève reflétera cette exigence.

## **6. Contacter l'IHM**

Pour contacter l'Institut Haïtien de la Musique, appelez du lundi au vendredi (8h00 à 17h00) :

**René Jean-Jumeau**

au : 3461-5041

ou

**Félix Saint-Jean**

au : 3705-8081